Centre Catholique Jean XXIII

Le parc Jean XXIII vers une renaissance.

DIOCÈSE D'ÉVRY
CORBEIL-ESSONNES

La qualité du parc Jean XXIII est une préoccupation qui nous est commune et que nous partageons avec les édiles locaux. Il est un lieu où nous aimons à nous retrouver et pour lequel nous nous inquiétons de la dégradation de la sécurité en raison de l'augmentation du nombre d'arbres morts ou malades et de la dégradation de la qualité végétale de cet espace boisé victime de l'assaut des variations du climat.

“Le plan de renaturation va apporter au parc les meilleures conditions possibles pour son développement”

“Des arbres d’essences et dimensions différentes seront plantés…”

Cette préoccupation fait depuis plusieurs années (cause COVID notamment) l’objet d’une réflexion partagée entre le diocèse propriétaire du terrain, la Ville de Sainte Geneviève des Bois, les équipes du Secteur Pastoral du Val d’Orge.

Dans son ensemble le parc de la châtaigneraie est en mauvais état. Sur les 557 arbres du parc, 156 sont morts ou en trop mauvais état pour survivre à court terme (cf. magazine « Votre ville » n° 347 de septembre 2023).

La municipalité a décidé de le réhabiliter afin d’en faire un véritable « poumon vert » dans la ville, susceptible de limiter pour la population les effets des périodes de grosse chaleur.

Sur le terrain du centre Jean XXIII au moins 35 arbres seront abattus puis remplacés.

Sources: Journal municipal de Sainte Geneviève des Bois “Votre Ville” N° 347 pages 10 et 11 septembre 2023.

Travaux forestiers du 22 octobre au 15 décembre 2023

Stationnement interdit dans le parc

Organisation générale du projet

Le parc doit être considéré comme un tout, mais avec une partie publique et une partie privée dont le propriétaire est le diocèse.

Concevoir une rénovation générale de l'ensemble du parc tout en respectant le caractère privé de la partie Jean XXIII a constitué une difficulté, résolue par une concertation étroite avec la municipalité et le diocèse.

La solution retenue consiste à céder à la ville une bande de terrain d'environ 800 m2 le long de l'avenue de la République, permettant ainsi une continuité du parc du rond-point de la mairie jusqu'à celui de l'avenue du régiment Normandie-Niémen.

En contrepartie la municipalité remettra en place une clôture doublée d'une haie et surtout, entretiendra les arbres du centre Jean XXIII au même titre que ceux du parc public pendant au moins 15 ans.

L'accès aux aires d'abattage, de transport et de stockage des arbres est dangereux et strictement interdit…

Modalités de réalisation

Les arbres morts et en très mauvais état vont être abattus, mis en tas au bout du parc avant d'être évacués par semi-remorques puis remplacés par des essences moins sensibles aux variations de température et plus adaptées à un sol assez pauvre.

De nombreuses études préalables ont été effectuées, avec en particulier la coopération de l'ONF (Office National des Forêts) afin de tenir compte de tous les impératifs écologiques, pendant et après les travaux

C'est la raison pour laquelle les travaux ne peuvent avoir lieu qu'en automne, les premiers abattages devant commencer à partir du 23 octobre 2023.

La réalisation de la totalité du projet devrait s'étaler sur trois ans et des dispositions ont été prises pour en minimiser les contraintes pour le fonctionnement du centre.

Il est envisagé de profiter de ces travaux pour apporter quelques améliorations à notre parc : si possible mieux ombrager le parking et matérialiser plusieurs zones bien définies : activités, messes en extérieur, pique-niques et bivouacs.

Il s’agit aussi de profiter de cette profonde rénovation pour favoriser la biodiversité, préserver la faune et la flore, et accueillir en toute sécurité adultes, enfants tout au long de l’année et cela conformément au futur développement du projet « Eglise Verte »

Crédit photo Linh Dan

Crédit photo Linh Dan

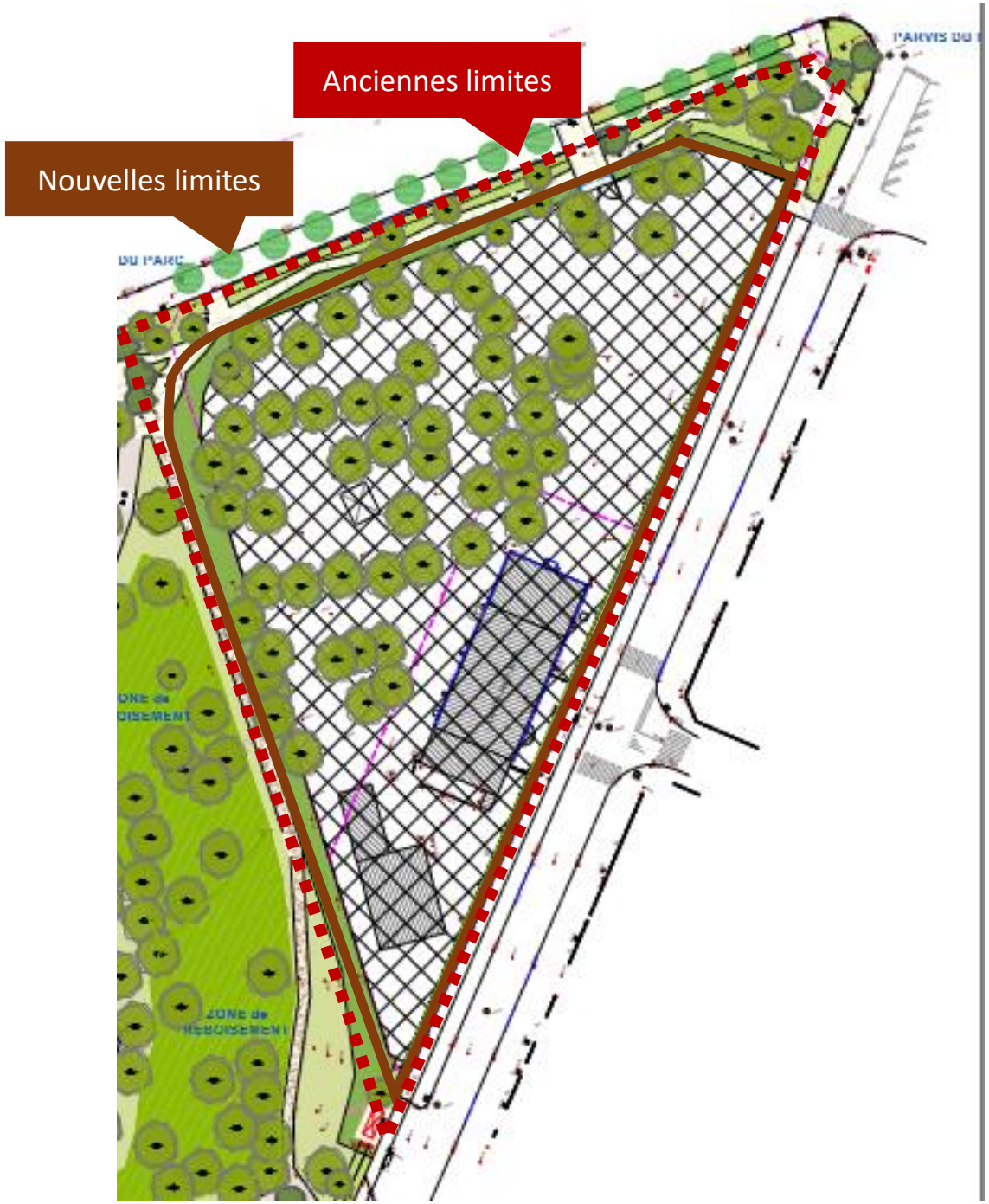

En conclusion ce projet a été conduit en excellente coopération avec la municipalité et dans le souci de l'intérêt général.

Le caractère privé de la partie Jean XXIII a été préservé tout en intégrant son terrain dans le projet global.

Au final notre parc bénéficiera lui aussi d'arbres jeunes, adaptés aux conditions climatiques actuelles et régulièrement entretenus.

Ensemble et dès à présent avec toutes les composantes du Secteur Pastoral du Val d'Orge donnons-nous la mission d'être des acteurs du maintien en bon état du Parc Jean XXIII dont taille des haies, soufflage des bogues de châtaignes, etc. Quelque soient votre âge, votre force ou vos compétences venez nous rejoindre quelques instants, une matinée, une journée pour participer dans la convivialité à des actions qui visent à soigner, à sauver Notre Maison Commune.